

côté village

L'INFORMATION MUNICIPALE DE COLOMBIER SAUGNIEU

4 EN IMAGES
Avant, pendant et
après le confinement

7 EN COURS
Le village
se végétalise

17 ENSEMBLE
Colombier Saugnieu,
un village « réellement »
solidaire

2^{ÈME} ET 3^{ÈME}
TRIMESTRES
2020

35



EN GROS PLAN | Q

MUNICIPALES 2020

LE MAIRE, PIERRE MARMONIER
ET SON ÉQUIPE, ENFIN ELUS !



MAIRIE DE COLOMBIER SAUGNIEU

14 rue de la Mairie
69124 Colombier Saugnieu

☎ 04 78 32 80 17

☎ 04 78 32 87 07

✉ mairie@mairie-colombiersaugnieu.fr

🌐 www.mairie-colombiersaugnieu.fr

SERVICES DE LA MAIRIE

NOUS CONTACTER

Horaires d'ouverture

- lundi et mercredi : 14h-17h
- mardi et jeudi : 9h-12h et 14h-18h
- vendredi : 9h-12h

Standard téléphonique : horaires

- lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
- mercredi : 8h30-12h et 14h-17h
- vendredi : 8h30-12h et 14h-16h

 **MAIRIE FERMÉE LE SAMEDI
EN JUILLET ET AOÛT**

Secrétariat du Maire et de la DGS*

T. 04 78 32 80 55

- lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
- mercredi : 8h30-11h30
- vendredi : 8h30-16h30

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

Le Maire et ses adjoint.e.s tiennent des permanences régulières en mairie, du lundi au vendredi.

Si vous désirez les rencontrer, leur exposer un problème ou leur faire part d'une suggestion, prenez rendez-vous à l'accueil de la mairie.

☎ 04 78 32 80 17

Pierre MARMONIER
sur rdv

Nicole ABADIE
le vendredi de 14h - 17h

Arcangelo CARBONE
le vendredi de 14h - 17h

Catherine LOPEZ
le vendredi de 9h - 12h

Georges VISCOGLIOSI
le jeudi de 16h - 18h

Christine LEUNG-TACK
le jeudi de 9h - 12h

Michel Ange GARCIA
le mardi de 15h - 18h30 sur rdv

*Directrice Générale des Services

ENVIRONNEMENT

La commune en alerte sécheresse

La nappe souterraine de l'Est lyonnais est à un niveau particulièrement bas, la commune de Colombier Saugnieu a donc été placée en " alerte sécheresse " par le préfet du Rhône depuis le 16 avril dernier.


Le niveau " alerte sécheresse " implique des limitations et des interdictions notamment :

- LIMITATION : d'arrosage des pelouses et des espaces verts publics et privés autorisés entre 20h et 8h uniquement sauf pour les potagers ;
- INTERDICTION : de remplir les piscines sauf pour compléments et pour les nouvelles constructions ;
- INTERDICTION : de laver les véhicules sauf ceux avec obligations réglementaires, techniques ou sécuritaires en station professionnelle ;
- INTERDICTION : de laver les voiries ou les voies privées sauf impératif sanitaire ou de sécurité et usage de balayeuses laveuses automatiques.

Adaptons nos pratiques afin de préserver la ressource en eau ! 

RÉSEAU TÉLÉPHONIE/INTERNET

La fibre disponible sur la commune !


La fibre est bientôt déployée sur l'ensemble de la commune. Testez votre éligibilité sur les sites des différents opérateurs puis choisissez celui qui vous correspond le mieux. Si vous n'êtes pas encore éligible, appelez votre fournisseur internet pour avoir plus d'informations. 

Pour plus d'informations : <https://fibre.guide/eligibilite>.

SANTÉ

Retrait des comprimés d'iode, la mobilisation doit se poursuivre

Cinq mois après le début de la campagne de sensibilisation, 22% des riverain.e.s et 60% des écoles ont retiré leurs comprimés d'iode, un résultat positif mais l'objectif est d'atteindre 100% !

Alors n'hésitez plus à aller retirer vos comprimés d'iode le plus tôt possible. Les personnes ne disposant pas du bon de retrait peuvent se rendre dans une des pharmacies participantes dont celle de Colombier Saugnieu avec un justificatif de domicile. Les comprimés leur seront alors délivrés. 

Pour plus d'informations :
0 800 96 00 20 - www.distribution-iode.com



« Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir. »

Henri Matisse

La période de crise sanitaire que nous venons de traverser a été exceptionnelle tant par sa nouveauté que par son impact sur nos vies.

A peine le 1^{er} tour des élections municipales terminé, que cette crise sans précédent, passa sous silence l'ensemble des actions, des événements programmés et se permit, en plus, de changer profondément notre quotidien. « Confinement », « déconfinement progressif », « gestes barrières », c'est tout un vocabulaire nouveau qu'il a fallu rapidement intégrer : jamais nous n'avons eu à changer autant nos habitudes.

Malgré cela et alors que notre village a été modérément impacté par le COVID 19, jamais nous n'avons vu un tel soulèvement de gestes solidaires. Nous garderons en mémoire cette remarquable initiative d'Yvette et de son club de couture. En un temps contraint, ces couturières bénévoles ont relevé un défi impensable, celui de réaliser plus de 3 450 masques pour les habitant.e.s.

Il y a aussi eu cette belle solidarité des élu.e.s et des habitant.e.s bénévoles qui ont arpenté les rues des 3 hameaux de notre village pour distribuer, plusieurs fois, masques, flyers ainsi que l'édition spéciale COVID 19. J'ai aussi en tête la municipalité qui malgré un confinement strict a réussi, grâce à des agent.e.s impliqué.e.s, le plus souvent de chez elles.eux, à assurer une continuité des services. Enfin, il y a toutes ces petites actions de solidarité, menées et proposées par vous tous et toutes, et qui ont alimenté le groupe facebook solidaire. Par ces actions, des enfants, des personnes âgé.e.s, vulnérables ont pu trouver, dans l'angoisse de cette période, un certain réconfort.

Vous trouverez dans ce côté village, le résumé des actions qui ont été menées depuis le début de la crise sanitaire, celles qui vont se poursuivre et l'agenda des futurs événements de la rentrée. Bien évidemment, je suis aussi très fier de vous présenter la nouvelle équipe municipale qui a été enfin élue le 23 mai dernier.

A tous et toutes, je vous souhaite une bonne lecture mais surtout de savourer, plus que jamais, cette liberté retrouvée.

Bel été à tous et toutes. |

Votre Maire
Pierre MARMONIER

Sommaire



CÔTÉ VILLAGE #35 - 2^{ème} 3^{ème} trimestres 2020



P. 9 | EN GROS PLAN Municipales 2020...

P. 4 - EN IMAGES

- Le trimestre en images

P. 7 - EN COURS

- Le village se végétalise

P. 8-13-14 - EN INVESTISSANT

- Colombier Saugnieu agit pour la qualité de l'air
- Programme chargé lors du conseil municipal d'installation
- La conversion en agriculture biologique...

P. 15-17-18 - ENSEMBLE !

- Retour à la normale pour les services municipaux
- Colombier Saugnieu, un village « réellement » solidaire !
- Une reprise progressive de l'activité commerciale

P. 19 - TRIBUNE

P. 20 - EN MÉMO

CÔTÉ VILLAGE
L'INFORMATION DE LA VILLE DE
COLOMBIER SAUGNIEU

Directeur de la publication : Pierre Marmonier

Responsable éditorial :
Commission communication

Création et mise en page :
Publi Concept Décines

Rédaction :
Service communication, Médiris

Crédit photos :
D.R. service communication
Philippe Belda,
Christiane Marmonier

Impression :
Imprimerie Champagnac





31 JANVIER

JAZZ SESSION

Dans le cadre du Jazz Session 2020, la commune de Colombier Saugnieu et le Brignais Big Band ont offert un concert aux enfants du CM1 et CM2 du groupe scolaire Jules Ferry.



2 AU 6 MARS 2020

SÉJOUR HIVER

22 enfants accompagné.e.s de trois accompagnateur.rice.s ont pu profiter d'une belle semaine à la montagne organisée par l'accueil de loisirs. Elles.ils se sont retrouvés à Orcières Merlette (05170).

Au programme : ski, raquettes, luges, traineau à chiens, patinoire, et enfin construction d'igloo !



7 MARS 2020

OUVERTURE DE LA PÊCHE

Une vingtaine de pêcheur.euse.s étaient au rendez-vous à l'étang des Portions pour fêter l'ouverture de la pêche. Certain.e.s ont d'ores et déjà effectué de bonnes prises !

RETOUR PHOTOS SUR LE TRIMESTRE

2 AVRIL

**FLEURISSEMENT
DES CIMETIÈRES**

La municipalité a décidé de fleurir les 600 tombes et columbariums des 2 cimetières de Colombier Saugnieu à l'occasion des fêtes de Pâques.



7 ET 21 AVRIL

DON AU SAMU SOCIAL

Au total, ce sont 2744 couches et 5 litres de lait 2^{ème} âges en provenance de la crèche qui ont été donnés au Samu social. Face à la crise sanitaire, restons tous et toutes solidaires !



7 MAI

**DISTRIBUTION
DES MASQUES EN TISSUS**

Pendant 4 jours, élu.e.s et bénévoles ont arpenté les rues des 3 hameaux pour distribuer plus de 3 000 masques en tissus confectionnés par une équipe bénévole de couturières. Une distribution accompagnée d'une notice d'utilisation et d'une édition spéciale du "côté village" liée au déconfinement.



AVRIL 2020

ECO-PÂTURAGE

Depuis le début du printemps, 10 brebis et 8 agneaux ont remplacé en partie, les tondeuses thermiques pour l'entretien des abords de l'étang du Raffour. Les animaux évoluent en liberté sur un espace délimité pour qu'ils n'aillent pas sur la route, ni dans l'eau.



22 MAI

RUCHES

Au total, ce sont 6 ruches qui ont été installées sur un terrain communal. Nicolas Bechdloff en est l'apiculteur. (plus d'infos p. 8)

AVRIL 2020

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Pendant le confinement, les services techniques ont effectué 92 collectes de déchets verts. Une matière brute qui une fois broyée a été proposée aux habitant.e.s pour du paillage. Pour plus d'informations, contactez le service technique au : 04 78 32 43 65

ACTUALITÉS DU TRIMESTRE : POUR NE RIEN RATER DES PROJETS, INITIATIVES, ANIMATIONS DU TERRITOIRE...



ENVIRONNEMENT

Le village se végétalise

Plusieurs chantiers de végétalisation ont été entrepris courant février par la CCEL dans différents endroits du village.

ZONE PROCHE DE LA MAIRIE

- **Le Jardin des senteurs** : Les travaux ont débuté fin février. Cet espace vert a été aménagé avec notamment une liaison piétonne qui rejoint le lotissement des Aubépines. Une zone esthétique de plantations sera créée avec une prairie fleurie. Il sera aussi installé, un hôtel à insectes, une spirale à lézards. La végétalisation ne sera mise en place qu'à partir de septembre, après les grosses chaleurs. Le jardin sera tout de même ouvert et entretenu pendant l'été.

- **Route du Stade** : Surplombant le parking de la Mairie, des travaux d'enrochement ont été menés dans le but de la consolider. Une partie des arbres présents a été abattue et un enrochement a été réalisé. Pour l'aspect esthétique, des plantations vont être ajoutées.

ZONE D'ACTIVITÉS

- **Entrées du village** : Des aménagements sous forme de végétalisation ont été réalisés. Il en va de même pour les sept entrées extérieures du village, toutes ont été agrémentées d'arbustes et de vivaces et devraient bénéficier d'autres aménagements prochainement.

- **Chemin de la Chaume, Impasse du Petit Pré, impasse Vue du Ciel** : Les pieds d'arbres ont été végétalisés. Un mélange de vivaces a été planté et un paillage bois a été installé au pied de chaque arbre pour permettre d'économiser du temps de désherbage qui sera désormais beaucoup moins important.

- **Route de Pont de Chéry** : La platebande a bénéficié des mêmes aménagements. Les jardinières ont été enlevées pour économiser l'eau. A partir du mois de septembre, des massifs avec des vivaces vont être mis en place. |

DÉBUT DU CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Le chantier de la future Maison des Arts et de la Culture de Colombier Saugnieu a débuté en mars et les terrassements ont été effectués au mois d'avril par « Ravel TP ». Depuis l'entreprise de maçonnerie Ruiz by Rougeot a entamé les travaux de construction. Le chantier devrait se terminer en juin 2021 pour une ouverture de la MAC au public à la rentrée scolaire suivante. Les mois de juillet et août 2021 serviront à l'aménagement intérieur, la mise en place de la signalétique et le déménagement de la médiathèque dans ces nouveaux locaux. |



La maçonnerie et les murs débiteront fin juin pour une ouverture prévue à la rentrée 2021.

DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE POUR DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

L'Agence locale de la transition énergétique du Rhône (ALTE 69) a proposé à ses communes partenaires de les accompagner en cas de besoins spécifiques dans le domaine du bâtiment et des énergies renouvelables et conventionnelles. C'est dans ce contexte que l'ALTE 69 va accompagner et conseiller la commune dans la rénovation énergétique de certains de ses bâtiments. Les diagnostics énergétiques ont ainsi été effectués sur 4 bâtiments communaux, l'actuelle média-ludothèque, la maison des jeunes et des associations, la cure et le club house. La commission bâtiment a retenu de faire des travaux en priorité dans la cure et la maison des jeunes et des associations. En parallèle ALTE 69 a effectué des diagnostics sur plusieurs lotissements dont les habitant.e.s ont reçu le résultat. S'ils sont intéressé.e.s pour effectuer des travaux, ils peuvent demander l'aide de ALTE 69. |



ENVIRONNEMENT

En soutenant les véhicules électriques Colombier Saugnieu agit pour la qualité de l'air

L'indice de qualité de l'air relevé chaque jour par l'ATMO dans toutes les communes de la région Auvergne-Rhône-Alpes est révélateur du degré de pollution d'une ville. A Colombier Saugnieu l'indice est la plupart du temps bon, c'est-à-dire qu'il se situe entre 0 et 40.

Pour maintenir cette bonne qualité de l'air ambiant et contrôler les pollutions, le village met en place différents dispositifs et tient notamment à favoriser l'utilisation des véhicules électriques.

Deux bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées sur la commune. La première se trouve sur le parking de la Louvière et la seconde sur le parking bas de la mairie.

Que vous roulez en véhicule électrique au quotidien ou que vous souhaitiez vous lancer, la commune a décidé de vous aider et de vous faciliter

la tâche. Des cartes pour recharger gratuitement votre véhicule sur ces deux bornes sont disponibles en mairie et n'attendent que vous. Pour en faire la demande, signalez-vous en mairie directement ou encore via le site internet du village ou par e-mail.

Une fois les demandes effectuées, la municipalité éditera un règlement intérieur du dispositif et validera les demandes lors du conseil municipal. Les habitant.e.s intéressé.e.s obtiendront donc leur carte environ un mois et demi après leur requête pour une durée encore non définie. |

DES RUCHES ET DES ABEILLES AU SERVICE DE LA COMMUNE !

Engagée dans une politique de développement durable, la commune de Colombier Saugnieu a décidé d'installer et d'assurer le suivi et l'exploitation de six ruches. L'apiculteur, Nicolas Bechdlhoff récoltera du miel tout au long de l'année.



Grâce au partenariat avec la société « un chalet pour les abeilles », la commune souhaite sensibiliser les habitant.e.s et les jeunes générations au rôle essentiel des abeilles dans la préservation de la biodiversité mais aussi dans l'évaluation de l'état de notre environnement quotidien. La récolte du miel sera réservée à la commune, elle permettra une production de pots de miel personnalisés ainsi que des journées de présentation et de sensibilisation à destination des employé.e.s, écolier.ère.s et des citoyen.ne.s. Le coût total de la prestation : 6400 € HT/an pour les 6 ruches (année 2020). Une connexion pourra être ajoutée, environ 500€ par an, afin de suivre le développement des essaims. |

ZOOM SUR LA THÉMATIQUE DU TRIMESTRE

MAIRIE

CÔTÉ VILLAGE

#35

2^{ÈME} ET 3^{ÈME}
TRIMESTRES 2020



MUNICIPALES 2020

LE MAIRE,
PIERRE MARMONIER
ET SON ÉQUIPE,
ENFIN ÉLUS !

"J'espère vite revoir les habitant.e.s de Colombier-Saugnieu, tou.te.s ensemble!"

Ce sont les mots de Pierre Marmonier, élu Maire pour un 3^{ème} mandat. Le conseil municipal d'installation a eu lieu, après deux mois de confinement le 23 mai dernier. Pierre Marmonier a été élu sans surprise, avec 18 voix POUR. Les 5 autres voix étant pour Sandrine Auquier, également candidate.



INTERVIEW |



m'ont poussé à me présenter comme maire. Je souhaitais mettre à profit mes différentes expériences dont mon expérience professionnelle.

EN QUELLE ANNÉE, ÊTES-VOUS ÉLU MAIRE POUR LA PREMIÈRE FOIS ? QUEL EST VOTRE 1^{ER} SOUVENIR LE PLUS MARQUANT ?

2008. J'avais une certaine fierté d'avoir obtenu la confiance des habitant.e.s de mon village.

AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES EN 2020, C'EST VOTRE 3^{ÈME} MANDAT, PENSIEZ-VOUS UN JOUR ACCOMPAGNER AUSSI LONGTEMPS LES HABITANT.E.S DE COLOMBIER SAUGNIEU ?

Je ne pensais pas du tout que cela allait durer aussi longtemps. Finalement on a toujours envie de faire encore plus, car les projets ne sont jamais terminés. On souhaite aller toujours plus loin en développant de nouvelles actions pour la commune, pour notre village.

ENTRE LE 1^{ER} ET LE 3^{ÈME} MANDAT, 12 ANNÉES SE SONT ÉCOULÉES, QUELLE ÉVOLUTION DANS LE VILLAGE DE COLOMBIER SAUGNIEU Y A-T-IL EU ET DONT VOUS ÊTES LE PLUS FIER ?

C'est d'avoir réussi en grande partie le projet du vivre ensemble, un projet qui demande à être continué, à être plus approfondi. C'est aussi d'avoir modernisé le village, en renouant notamment des relations extrêmement fortes avec l'aéroport afin de pouvoir participer au développement de celui-ci tout en le maîtrisant.

Et puis d'autres projets me tenaient particulièrement à cœur comme la Maison

des Arts et de la Culture, l'aménagement du centre-bourg de Colombier pour développer les commerces, les services afin que tout le monde puisse en bénéficier.

PENDANT CES 12 ANS, VOYEZ-VOUS UN CHANGEMENT D'ÉPOQUE, LEQUEL ?

Complètement. On est passé au XXI^{ème} siècle. On a amené plein de nouveautés, plein de projets. Pour ce nouveau mandat, on souhaite une commune 2.0 en adéquation avec le mode de vie de nos enfants, l'avenir leur appartient.

QUELLES SONT VOS AMBITIONS POUR CE 3^{ÈME} MANDAT ET VOS PRIORITÉS ?

L'avenir de notre jeunesse tout en respectant nos ancien.ne.s. C'est aussi de développer le village à une cadence raisonnée.

EN CE DÉBUT DE MANDAT, AVEZ-VOUS UN MESSAGE EN PARTICULIER À FAIRE PASSER AUX HABITANT.E.S DE COLOMBIER SAUGNIEU ?

Je les vois dans la rue, masqué.e.s, j'espère que cela ne va pas durer et que l'on pourra tou.te.s se voir notamment à l'occasion des vœux de fin d'année.

L'ÉLECTION S'EST DÉROULÉE LE 15 MARS, 2 MOIS APRÈS, VOUS ÊTES ENFIN ÉLU, EN QUOI CETTE ÉLECTION EST-ELLE SI PARTICULIÈRE ?

Elle est particulière car c'est peut-être le début d'une libération, pour nous tou.te.s habitant.e.s comme élu.e.s. J'espère qu'on reviendra très vite à une vie quasiment normale même si je pense qu'il y aura un avant et un après COVID 19. Quoi qu'il en soit, il faut absolument qu'on puisse revivre et se retrouver le plus vite possible, tou.te.s ensemble.

REVENONS À VOS DÉBUTS, VOUS ÊTES POMPIER, QU'EST CE QUI UN JOUR, VOUS A DONNÉ ENVIE DE VOUS ENGAGER EN POLITIQUE DANS VOTRE VILLAGE ?

C'est une continuité logique suite à mes engagements associatifs et municipaux qui

Retrouvez l'interview du maire Pierre Marmonier dans notre reportage du 23 mai dernier sur la page facebook du village ou sur le site internet de la commune

ÉLECTIONS |

Conseil municipal



Le maire
PIERRE MARMONIER

Les 6 Adjoint.e.s



NICOLE ABADIE
1^{ère} adjointe déléguée
à l'Enfance, Jeunesse
et Education



ARCANGELO CARBONE
2^{ème} adjoint délégué
au Sport, à la Vie Associative
et Grands Evènements



CATHERINE LOPEZ
3^{ème} adjointe déléguée
aux Affaires Sociales
et à la Santé



GEORGES VISCOGLIOSI
4^{ème} adjoint délégué
au Cadre de Vie,
à l'Environnement
et aux Infrastructures



CHRISTINE LEUNG TACK
5^{ème} adjointe déléguée
aux Affaires Culturelles
et à la Communication



MICHEL-ANGE GARCIA
6^{ème} adjoint délégué
à l'Urbanisme, à la Vie
Economique et à l'Emploi

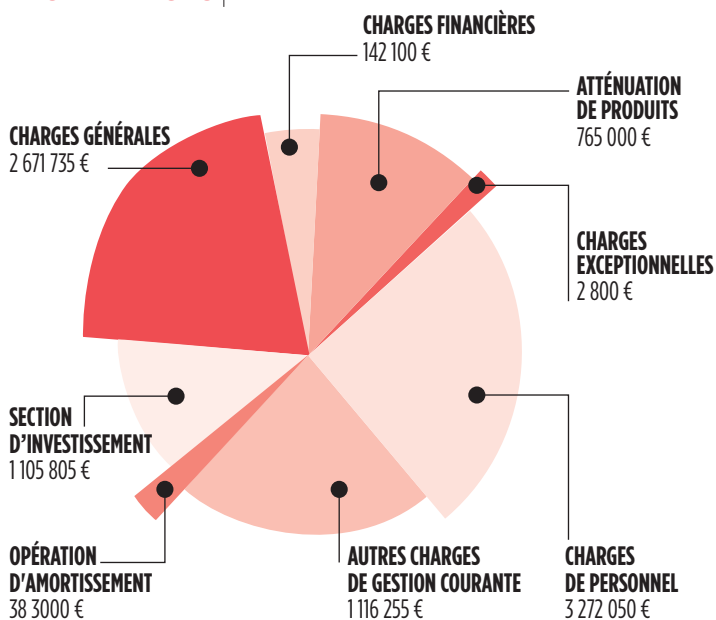
BUDGET 2020

Zoom sur le budget prévisionnel 2020

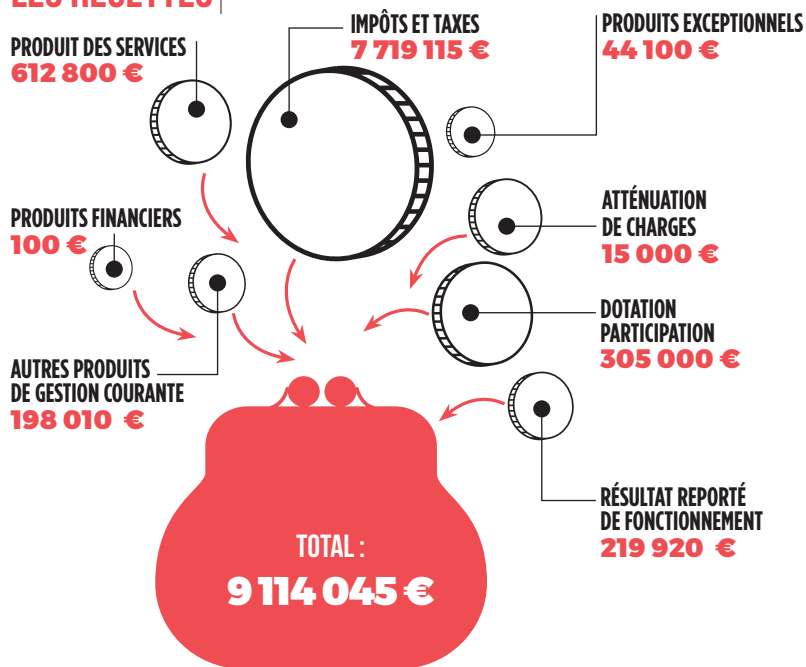
Pour son budget 2020, Colombier Saignieu continue d'investir dans des projets d'envergure. Après la réhabilitation de la mairie, les travaux du stade en 2019, la commune investira cette année dans la construction du nouveau restaurant scolaire, de locaux commerciaux et dans la réalisation de la MAC.



LES DÉPENSES



LES RECETTES



EN 2020

Le budget investissement

RÉALISATIONS PRINCIPALES D'INVESTISSEMENT PRÉVUES EN 2020

Maison des Arts et de la Culture
3 000 000 €

Restaurant scolaire
800 000 €

Acquisition de locaux commerciaux
450 000 €



SUBVENTIONS

Programme chargé lors du conseil municipal d'installation

Le 23 mai dernier a eu lieu le conseil municipal d'installation. A cette occasion, plusieurs décisions ont été votées. Retour sur un 1^{er} conseil municipal bien rempli.

Après son élection, le maire a présenté plusieurs délibérations dont une portant sur les indemnités de fonction pour lui et ses adjoint.e.s. En brut, il s'agit respectivement de 2006 et 770 euros mensuels. Délibération adoptée à l'unanimité. Pour rappel, ces indemnités sont au taux maximal autorisé pour une commune entre 1 000 et 3 499 habitant.e.s (barème de 51,6% pour le maire et 19,8 % pour les adjoint.e.s).

Le nouveau conseil municipal a aussi voté les frais de représentation du maire, fixés à 300 € par mois, contre 500 lors du précédent mandat. L'opposition qui a unanimement voté contre, demande quant à elle une présentation systématique des notes de frais pour chaque dépense. Le maire a précisé que s'il devait y avoir notes de frais elles seraient présentées auprès du percepteur et personne d'autre.

ADOPTION DE DEUX DEMANDES DE SUBVENTIONS

UNE NOUVELLE CANTINE À 2,5 MILLIONS €

Une demande de financement pour la construction du nouveau restaurant scolaire a été adoptée. L'avant-projet définitif propose un coût de 2,5 millions € TTC. Ainsi, ce sont deux subventions de 800 000 € HT du département et 300 000 € HT de l'état qui ont été sollicitées. Les travaux débuteront en novembre 2020 et le nouveau restaurant scolaire sera livré durant l'hiver 2021.

PROJET CENTRE-BOURG

Le centre-bourg a pour projet de disposer d'un immeuble d'usage mixte constitué de locaux tertiaires en rez-de-chaussée. Par ailleurs, une agence postale avec distributeur automatique de billets y sera installée. Enfin, une halle qui recevra le futur marché hebdomadaire de producteur.rice.s y sera ajoutée. Le coût total des travaux est estimé à 899 400 € TTC. La semaine avant le confinement, le terrassement avait débuté, les travaux ont repris la semaine du 2 juin pour un projet qui devrait être livré pour la fin d'année 2020. |





ENVIRONNEMENT

La conversion en agriculture biologique pour protéger le captage d'eau potable Le Reculon

Depuis le lancement de la démarche autour de notre captage d'eau potable Le Reculon, plusieurs actions agricoles ont été mises en place mais la plus prometteuse est sans conteste la conversion à l'agriculture biologique.

LE PASSAGE À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN CHANGEMENT DE PRATIQUES EN PROFONDEUR

Pour réussir à cultiver en bio tout en maintenant un rendement acceptable, une remise à plat des pratiques de l'agriculteur.rice est indispensable. Il ne suffit pas seulement de supprimer les produits phytosanitaires et les engrais chimiques mais bien de réfléchir à une nouvelle combinaison de leviers pour fertiliser et éviter les dommages aux cultures.

Il s'agit par exemple de privilégier conjointement :

- la rotation de cultures différentes sur la même parcelle
- des variétés sélectionnées pour leur résistance aux maladies
- des techniques mécaniques pour lutter contre les herbes indésirables comme le binage

Mais au fait, pourquoi l'agriculture biologique est intéressante pour la qualité de l'eau ?

La réglementation en agriculture biologique interdit l'usage de produits chimiques de synthèse et limite ainsi les risques de les retrouver dans l'eau des rivières et des nappes phréatiques.

IL NOUS EN PARLE...

Thierry FELIX, agriculteur à Tignieu-Jameyzieu en conversion* vers l'agriculture biologique

En quelques mots, pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?

Je suis installé depuis 1992 sur la Commune de Tignieu-Jameyzieu. J'exploite 180 hectares de terres agricoles qui se répartissent entre

blé, orge, colza, maïs, soja, tournesol et des prairies. J'éleve aussi des poulets Label rouge. Enfin je travaille en entraide avec ma fille Amélie qui s'est installée en 2019 et cultive à la fois des céréales et des fraises. Depuis le 1^{er} mai 2019, j'ai entamé la conversion vers l'agriculture biologique des 40 hectares que j'exploite autour du captage Le Reculon.

Quel est pour vous l'intérêt de la conversion en agriculture biologique ?

Face à l'enjeu de protection de la qualité de l'eau potable - que nous buvons tou.te.s - j'ai d'abord pensé à l'agriculture raisonnée mais l'agriculture biologique m'a rapidement semblée la meilleure option. Plus drastique certes, mais surtout plus organisée avec un cahier des charges reconnu, une filière structurée et des prix rémunérant les agriculteur.rice.s à la hauteur des efforts effectués.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux habitant.e.s de Colombier Saugnieu ?

En tant qu'agriculteur, j'entends la demande sociale qui nous est faite. D'ailleurs nous n'avons pas attendu les nouvelles réglementations comme les zones de non traitement pour adapter nos pratiques. L'important pour moi est de faire perdurer la cohabitation qui existe aujourd'hui entre l'agriculture et les citoyen.ne.s. |

*La conversion est la période de transition entre un mode de production conventionnel et l'obtention de la certification « agriculture biologique ». Pendant celle-ci, l'agriculteur.rice suit les règles de l'agriculture biologique mais ne bénéficie pas encore de la mention « bio ».

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez Amélie BRESSON, notre animatrice captage (07 85 07 14 59 / amelie.bresson@smabb.fr)

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR AIDER LES AGRICULTEUR.RICES QUI SE CONVERTISSENT.

EXPLICATIONS SUR LE TRAVAIL COLLABORATIF AVEC LES PARTENAIRES



DÉCONFINEMENT

Retour à la normale pour les services municipaux

La crise sanitaire ainsi que le confinement annoncé le 16 mars dernier ont provoqué une nouvelle organisation de la mairie. Afin d'assurer une continuité de service, une cellule de crise a été mise en place réunissant tous les jours : le maire, la direction générale des services ainsi que des élu.e.s de la précédente mandature. Par ailleurs, l'ensemble des agent.e.s ont pour la majorité assuré leurs missions à distance en télétravail.

Aussi, dès l'annonce du déconfinement le 11 mai dernier, la cellule de crise de la mairie a souhaité une réouverture rapide des différents services municipaux. L'ensemble des services accueillant le public a repris aux horaires normaux. Lors des entrevues, le respect des gestes barrières est impératif et le port du masque pourra être obligatoire si les conditions l'imposent. |

RÉOUVERTURE DES SALLES MUNICIPALES À LA RENTRÉE

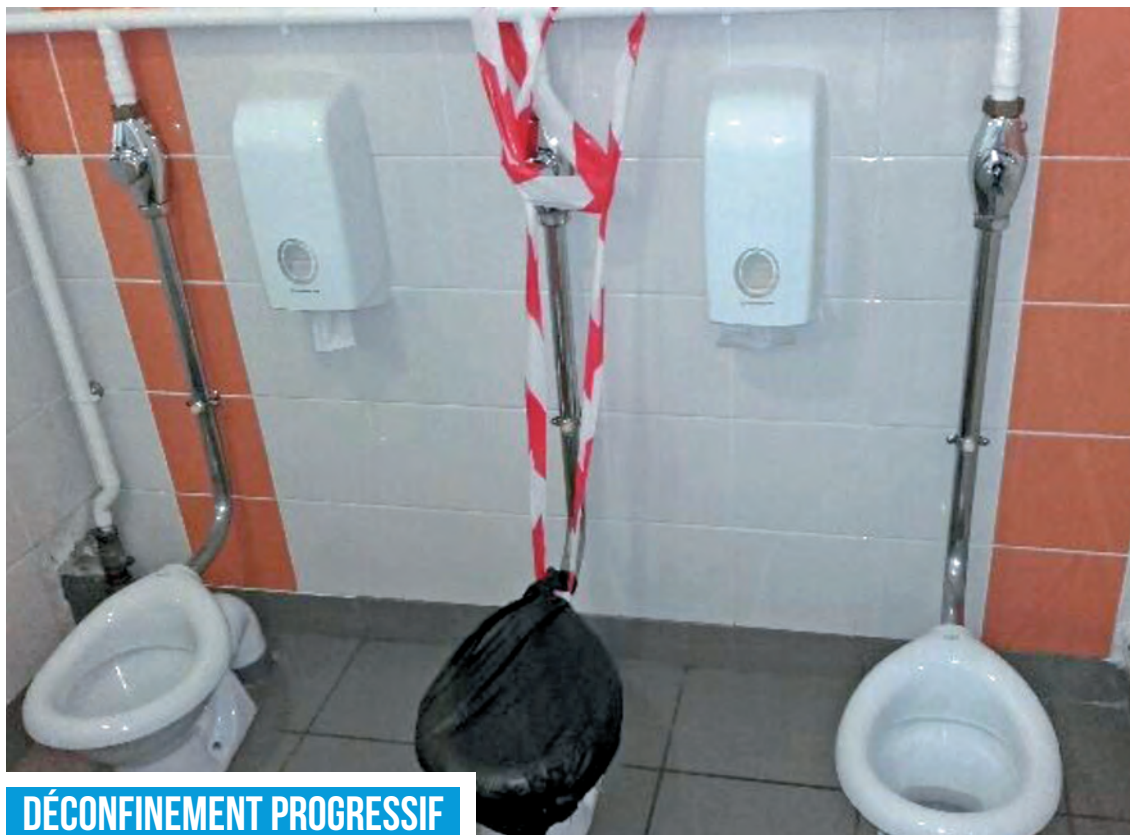
Le 3 juin dernier, dans la lignée des mesures gouvernementales, le bureau municipal autorisait la réouverture des salles communales. Une mesure qui a ainsi donné la possibilité aux associations de reprendre leurs activités dès le 8 juin, dans le respect des règles sanitaires en vigueur et selon les préconisations des différentes fédérations. L'opportunité était même donnée aux associations de prolonger leur pratique sur le mois de juillet. Le maintien de ces décisions reste bien évidemment étroitement lié à l'évolution de la situation sanitaire. |

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Depuis le lundi 8 juin, les 20 déchèteries du SMND ont pu réouvrir à leurs jours et horaires habituels, et sans rendez-vous pour tou.te.s les usager.ère.s : Particulier.ère.s, professionnel.le.s, collectivités. Si le fonctionnement sur rendez-vous n'est pas maintenu, notamment au vu des contraintes de nombre d'agents par déchèterie que cela suppose, les usager.ère.s devront continuer de respecter les mesures barrières, tant pour elles.eux qu'avec les agent.e.s.

ATTENTION

- La réouverture sans rendez-vous peut provoquer temporairement une sur-fréquentation des sites et induire des temps d'attente longs, ou des volumes d'apports très importants dépassant les capacités d'évacuation du SMND.
- Les inscriptions pour les contrôles d'accès des déchèteries équipées en barrières seront réactivées. |

**DÉCONFINEMENT PROGRESSIF**

Groupe scolaire Jules Ferry, une réouverture sous le signe de l'hygiène et la sécurité

Les règles de cette réouverture ont été fixées par l'Éducation Nationale, elles comprennent à la fois les protocoles sanitaires et les conditions d'accueil. Des mesures validées par la municipalité lors d'une réunion le 4 mai dernier dont l'objectif était de confirmer la cohérence des mesures avec les caractéristiques des bâtiments et leur adaptabilité aux règles de distanciation.

Un protocole également validé suite à un échange avec la représentante des parents d'élèves du groupe scolaire. Chaque famille a eu le choix de

renvoyer ou non son/ses enfant(s) à l'école.

Par ailleurs, les parents ont reçu par mail une présentation du protocole ainsi qu'un questionnaire qui a permis à l'équipe enseignante de constituer les groupes de 15 élèves maximum, qui sont accueillis en présentiel sur 2 journées pleines consécutives par semaine (lundi-mardi ou jeudi-vendredi). |

Pour rappel, vous pouvez avoir plus d'informations en contactant la directrice du groupe scolaire au 04 78 32 83 37 ou le coordonnateur EJE au 06 79 04 60 65

L'ACCUEIL DE LOISIRS FONCTIONNE TOUT L'ÉTÉ !

L'accueil de loisirs Planètes magiques fonctionnera tout l'été.

Vos enfants seront accueilli.e.s selon les protocoles sanitaires prescrits par les autorités. L'équipe d'animation a travaillé à la mise en place d'activités (artistiques, culturelles, sportives ...) qui seront ludiques, le but n'étant pas de faire de la garderie mais de permettre aux enfants de s'épanouir, s'amuser tout en respectant les gestes barrières. Des sorties locales seront organisées autour de la découverte de l'environnement et de la faune, la pratique des jeux extérieurs ... Si les règles sanitaires évoluent, l'équipe d'animation s'adaptera afin de permettre aux enfants de pouvoir profiter de tout ce qui pourrait être de nouveau possible.

La maison des jeunes sera ouverte avec l'obligation pour les adolescent.e.s de porter un masque, et de respecter les gestes barrières et le protocole sanitaire. Le programme d'activité sera varié (bricolage, sport, activités scientifiques, construction de projet...) |

RÉOUVERTURE AU PUBLIC DE LA MEDIA LUDOTHÈQUE

Dès le 13 mai, la média ludothèque est sortie du confinement petit à petit.

Depuis le 24 juin, profitez de sa réouverture au public.

Des règles d'accès garantissent la sécurité des personnes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur la page facebook : la média ludothèque de Colombier Saugnieu. |

EXPLICATIONS SUR LE TRAVAIL COLLABORATIF AVEC LES PARTENAIRES



JEUNESSE

Colombier Saugnieu, un village « réellement » solidaire !

En pleine crise sanitaire et en plein confinement, il est 4h30 du matin lorsque le 25 mars un incendie se déclare dans la maison d'une famille de Saugnieu, laissant un couple avec 2 enfants, sans toit.

Grace aux démarches du maire, ils ont pu trouver refuge dans un hôtel de l'aéroport. Un appel à l'aide a aussi été lancé sur les réseaux sociaux pour leur trouver une maison au plus vite. Ils ont quelques jours plus tard trouvé une maison meublée sur Charvieu. Et même si cela s'est fait par le biais d'une agence immobilière, les messages de soutien et les nombreux dons faits par les habitant.e.s de la commune, à l'attention notamment des enfants,

leur ont permis de reprendre rapidement une vie presque normale.

Et l'élan de solidarité ne s'est pas arrêté aux seul.e.s habitant.e.s. Il s'est également manifesté au niveau des commerçant.e.s et notamment de l'épicerie du village, mais aussi de la mairie qui a mis à disposition le mobilier manquant, puisant pour cela dans le matériel festif.

La famille a tenu à remercier chaleureusement tou.te.s celles et ceux qui ont pu les aider, pour elle, Colombier Saugnieu est réellement un village solidaire... |

8 MAI 1945 : FACE À LA CRISE, LE DEVOIR DE MÉMOIRE PERSISTE



Alors que la période de confinement ne permettait pas l'organisation d'une cérémonie, il n'empêche que ce jour historique a été célébré le 8 mai au matin. Le maire tenait en effet à maintenir la célébration du 75^{ème} anniversaire de la victoire de la seconde guerre mondiale.

Pour rappel, cette date historique a mis fin au conflit le plus meurtrier de l'histoire.

Des gerbes de fleurs ont ainsi été déposées par M. le Maire en présence du Chef de la police municipale et d'un porte-drapeau de l'amicale des anciens combattants. |





SOLIDARITÉ

En pleine crise sanitaire, Yvette et son club de couture volent au secours de la commune !

L'auteure de cette initiative se nomme Yvette Nouhaillaguet. A la tête du club de couture Art & Déco, elle a souhaité au début du confinement se rendre utile. Réunissant toute son équipe, elle a réussi à la mobiliser à la Dauphinoise pendant plusieurs semaines pour assurer une mission, celle de fabriquer 3 450 masques pour les habitant.e.s (adultes et enfants compris.es).

Ces couturières bénévoles ont ainsi réussi un double challenge, celui de fabriquer un nombre de masques suffisants et de les faire distribuer dans les temps. C'est ainsi qu'entre le 7 et le 10 mai, chaque habitant.e du village a pu recevoir, grâce au porte à porte organisé

par la mairie, un masque en tissu.

Que cela soit sur les réseaux sociaux ou par l'équipe municipale, Yvette et son équipe ont réussi à remporter, à l'unanimité les vifs remerciements de la population. |

ÉCONOMIE

Une reprise progressive de l'activité commerciale

Pendant les 8 semaines de confinement, seuls les commerces de première nécessité ont pu poursuivre leur activité, en développant notamment pour certains la livraison à domicile.

Afin de les aider à traverser la crise, depuis le 1^{er} avril, la mairie de Colombier Saugnieu a décidé un gel de perception des loyers pour les commerces ci-dessous:

- Epicerie VIVAL
- Boulangerie BOCHATON
- Pharmacie VIAUD-LEGRAND

- Cabinet d'esthétique BELLE ET ZEN
- Maison de santé pluri-professionnelle

Il a été également acté une suspension de la perception des autorisations d'occupation temporaire du domaine public tel que celles octroyées au Camion pizza « Pizza carmelo » à emporter et au Food truck « road trip café ». Depuis le 11 mai, tous les commerces ont réouvert. |



LISTE DE PIERRE MARMONIER « NOTRE VILLAGE DEMAIN 2020 »

Il a été décidé de consacrer cette page du côté village à l'expression.

Comme vous le savez, lors des dernières élections municipales et c'est une première, cinq personnes de l'opposition ont été élu.e.s. Ces dernier.e.s pourront ici s'exprimer dans le respect de la réglementation en vigueur.

Pour ce qui est de notre majorité, nous ne souhaitons pas effectuer une réponse systématique à ce qui est dit. Nous souhaitons que ce magazine Côté village, reste le moyen d'expression de la population.

Comme nous le disons souvent, la spécificité de notre village se fait à travers les âmes qui l'habitent. habitant.e.s, commerçant.e.s, agriculteur.rice.s, enfants, participent en effet à leurs manières à la vie de notre village.

Ainsi sur cette page, si un.e habitant.e, une entreprise, une association, un.e commerçant.e, un.e agriculteur.rice ou un enfant... souhaite s'exprimer, elle.il peut contacter le service communication : communication@mairie-colombiersaugnieu.fr.

Pierre Marmonier



LISTE DE L'OPPOSITION DE SANDRINE AUQUIER « RESTONS VILLAGE »

Le groupe d'opposition n'a obtenu que 500 signes pour s'exprimer dans le bulletin municipal Côté Village. Cette offre très généreuse de la part de l'équipe majoritaire ne nous permet pas de communiquer nos informations.

Merci à eux pour les 48% de la population que nous représentons. De notre côté, nous créerons un journal trimestriel que nous distribuerons dans vos boîtes aux lettres.

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook : Restons Village, Colombier-Saugnieu.

A très bientôt

(497 signes)



SEPTEMBRE

MARDI 1^{er}	Rentrée scolaire
JEUDI 3	Réunion agenda des festivités avec les associations, 19h30 salle les Salines
SAMEDI 5	Forum des associations, 14h-17h30 salle la Dauphinoise
SAMEDI 19	Accueil des nouveaux.elles habitant.e.s, 10h-13h salle les Salines
SAMEDI 19	Pièce de théâtre "le magasin des suicides" 20h30 salle la Dauphinoise

OCTOBRE

VENDREDI 2	Cérémonie des distinctions, 19h salle la Dauphinoise
JEUDI 8	Jeudi bleu
DIMANCHE 11	Après-midi dansant des séniore.s, 16h-20h salle la Dauphinoise
VENDREDI 30	Maison hantée de la MJ, Maison des Jeunes

NOVEMBRE

MERCREDI 11	Cérémonie commémorative, 10h30-11h30 Square Roch Scali
SAMEDI 14	Théâtre, 20h30 salle la Dauphinoise
SAMEDI 28	Marché de Noël
SAMEDI 28	Ouverture de la patinoire, 14h
SAMEDI 29	Marché de Noël

DÉCEMBRE

SAMEDI 19	Distribution des colis du CCAS
---------------------	--------------------------------

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BERNINI Chiara, Mila, le 10.12.2019
 CARNEVALE Soren, Loris, le 06.02.2020
 FERRI Alexandre, le 08.02.2020
 PETIT Mila, le 09.02.2020
 GIRARD Noé, le 25.02.2020
 TIMOTÉO Amaury, Nathan, le 01.03.2020
 FERLET Tina, Vincenza, Marie-Louise, le 10.03.2020
 RETUREAU Mélodie, Juliette, le 21.03.2020
 PIDOLLE Louis, le 14.05.2020
 HERNANDEZ ANTICO Ambre, Manuela, Madelaine, le 15.05.2020
 HERNANDEZ ANTICO Léana, Amélie, Gabrielle, le 15.05.2020

DÉCÈS

ARCHINET Christine, Marie-Louise, le 26.12.2019
 RAPHAËL Marcel, Emile, Claudius, le 09.01.2020
 FAURE Alain, le 12.01.2020
 COTTANCIN Jean-Pierre, le 27.01.2020
 BERTHIER Alain, Henri, le 29.01.2020
 BARRIOZ Daniel, Claude, Antoine, le 13.02.2020
 ROZIER Jean-Yves, le 18.02.2020
 ROIBET Josette, Marie, le 18.03.2020
 AVIAS Janine, Raymonde, le 25.03.2020
 GUYOT Albert, Ferdinand, le 10.04.2020
 LALICHE Marie-Thérèse, Eliane, le 25.04.2020



A L'HEURE ON NOUS RÉDIGEONS CE MAGAZINE ET COMPTE-TENU DES INCERTITUDES LIÉES AU COVID-19 NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE CERTIFIER LE MAINTIEN DE CES ÉVÈNEMENTS, NI LEUR DÉROULEMENT DANS LEUR FORME HABITUELLE.

